



Motion : Structure et DHG 2026-2027

Les enseignants représentants élus du lycée Joliot-Curie, réunis en Conseil d'Administration le jeudi 12 février 2026, dénoncent des prévisions de structures ainsi qu'une Dotation Horaire Globale (DHG) qui ne répondent pas aux besoins d'apprentissage de nos élèves et portent atteinte à nos conditions de travail.

Une fois encore, les classes de 2nde générale et technologique sont prévues à 35 élèves, tout comme les groupes de spécialités en voie générale. Les classes de STMG dépasseraient 27 élèves. Comment garantir des conditions d'apprentissage efficaces dans des classes aussi chargées, alors que nos élèves ont plus que jamais besoin d'accompagnement et d'encadrement ? Comment créer un lien pédagogique de qualité, repérer les difficultés, adapter les pratiques face à de tels effectifs ?

En voie professionnelle, deux classes de CAP électricien sont annoncées à 15 élèves, alors même que les ateliers ne peuvent en accueillir plus de 12.

En MS, la dotation de deux classes à 18 élèves ne permet aucun dédoublement. Comment, dans ces conditions, assurer des cas concrets en enseignement professionnel ou organiser des formations au SST avec des groupes aussi nombreux ?

Les classes de TAGORA seraient fixées à 27 élèves. Or, nos capacités d'accueil et le profil des élèves scolarisés en voie professionnelle ne permettent pas de dépasser 24 élèves par classe sans dégrader la qualité des apprentissages.

Notre établissement accueille également un dispositif UPE2A de 20 élèves. Conformément aux textes, ces élèves devraient être inscrits à la fois dans leur dispositif et dans une classe de rattachement. Pourtant, ils ne sont pas comptabilisés dans les effectifs des classes ordinaires. Comment, dès lors, garantir leur inclusion effective ?

Concernant la DHG, le volume d'heures attribué est insuffisant pour notre offre de formation en voie générale et technologique. Notre lycée propose de nombreuses options et un large choix de spécialités. Or, la marge d'autonomie ne permet pas de financer simultanément cette diversité, les dédoublements et les heures d'accompagnement personnalisé à effectifs réduits, pourtant indispensables pour certains élèves.

Les enseignants du lycée Joliot-Curie refusent toute logique de mise en concurrence des disciplines ou des établissements, contraire à leur conception de l'égalité des

chances dans une République attachée à offrir à chacun de ses élèves la meilleure formation possible.

Le volume d'heures supplémentaires annuelles (HSA) à absorber dépasse par ailleurs les plafonds réglementaires. Alors que les textes prévoient un volume équivalent à 11 % de la dotation totale, celui-ci atteint plus de 15,5 % en SEGT et 16 % en SEP.

La DHG de la SEGT est en baisse par rapport à celle de l'an dernier : environ 57 heures et cela ne saurait s'expliquer par la fermeture d'une classe de 2GT.

Enfin, le calcul du volume complémentaire alloué aux sections professionnelles et technologiques repose sur des effectifs théoriques. Les ajustements éventuels n'interviennent qu'après la rentrée, bien après le travail de répartition des services.

Pour toutes ces raisons, les enseignants demandent :

- une structure limitant les effectifs à 25 élèves maximum par classe en voie générale et technologique ;
- des groupes de CAP adaptés aux capacités réelles des ateliers ;
- un retour à une dotation de 24 + 12 en MS ;
- des classes de baccalauréat professionnel limitées à 24 élèves ;
- des heures supplémentaires permettant de financer l'ensemble des options, spécialités et projets ;
- des créations de supports adaptées au volume réel d'heures à assurer, afin qu'aucun enseignant ne soit incité à effectuer plus d'heures supplémentaires que celles réglementairement imposables ;
- une dotation fondée sur les capacités d'accueil réelles des sections professionnelles et technologiques, et non sur des effectifs théoriques.

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 3

Refus de vote : 0